



Annexe à la délibération n° 2026 - 2

Note de présentation synthétique du compte financier unique 2025 Budget Principal de la Commune

Introduction

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif ou au Compte Financier Unique (article L2313-1 du CGCT pour les communes et L3313-1 du CGCT pour les départements). Cette disposition s'applique à **toutes les collectivités locales** quelle que soit la population sauf aux établissements publics de coopération intercommunale ne comprenant pas une commune de 3 500 habitants et plus. Dans la mesure où cette présentation est annexée au budget primitif et au compte administratif ou au compte financier unique, elle **doit être transmise à la préfecture** en même temps que les documents budgétaires.

Elle pourra comporter les éléments suivants :

- ▶ Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population ...
- ▶ Priorités du budget
- ▶ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution de structure
- ▶ Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)
- ▶ Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels
- ▶ Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette
- ▶ Niveau d'endettement de la collectivité
- ▶ Capacité de désendettement
- ▶ Niveau des taux d'imposition
- ▶ Principaux ratios
- ▶ Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Pour rappel, le Compte Financier Unique (CFU) 2024 avait fusionné, dans un document unique, le compte administratif et le compte de gestion en supprimant les doublons et en rationalisant l'information financière, ceci, conformément à l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par la loi de finances pour 2024.

Le compte financier unique est soumis aux mêmes conditions d'adoption que le compte administratif et doit donc être présenté avant le 30 juin 2025. Il est considéré comme adopté lorsqu'il est constaté l'absence d'une majorité de vote se prononçant à son encontre (article L.1612-12 du CGCT).

Le Maire doit se retirer au moment du vote.

Contexte national

La croissance économique française aura finalement dépassé – légèrement – les attentes en 2025. Malgré un ralentissement du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre par rapport au trimestre précédent (+ 0,2 % contre + 0,5 %), selon les chiffres publiés par l'Institut national de la statistique (Insee), l'économie a progressé de 0,9 % en 2025, en dépit de l'instabilité politique et internationale et des atermoiements budgétaires. C'est un peu mieux que la hausse de 0,7 % initialement prévue, mais moins que l'augmentation de 1,1 % et 1,6 % atteints en 2024 et 2023.

Ceux qui prévoient une forte dégradation du marché du travail en 2025, compte tenu de la situation politico-budgétaire, se sont montrés trop pessimistes. Malgré un très grand nombre de défaillances d'entreprises, les statistiques publiées par France Travail et la Dares montrent que l'emploi, s'il a plié l'année dernière, n'a pas rompu, soutenu notamment par les investissements étrangers en France.

De ces statistiques, il ressort que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ex-Pôle emploi en catégorie A - scrutée en premier car elle regroupe les personnes qui n'ont pas travaillé sur la période - a augmenté de 6,8 % sur un an en France hors Mayotte, pour atteindre 3,35 millions en moyenne. Mais, comme l'a encore rappelé la Dares, cette évolution est bouleversée par trois éléments intervenus depuis le 1er janvier et ne reflète donc pas les tendances sous-jacentes.

Pour mémoire, il s'agit de l'inscription automatique de tous les bénéficiaires du RSA et jeunes qui ne l'étaient pas du fait de la loi pour le plein-emploi, un nouveau régime de sanctions qui a fait chuter les radiations (elles ne sont désormais prononcées qu'en ultime recours), et des ajustements dans les procédures d'actualisations mensuelles. Corrigée de ces effets, la Dares estime que les effectifs de la catégorie A n'ont augmenté « que » de 1,7 %, soit 40 000 inscrits supplémentaires en un an. Toujours avec cette estimation, il y a bien eu une plus forte hausse (+ 2 %) au quatrième trimestre, mais qui suit une baisse sur le trimestre précédent.

Si l'on regarde les effectifs des trois catégories d'inscrits à l'ex-Pôle emploi soumis à obligation de recherche d'emploi (A, B pour ceux qui ont travaillé moins de 78 heures en moyenne par mois, et C, plus de 78 heures), les chiffres confirment la tendance : + 4,8 % sur un an pour atteindre 5,7 millions, mais seulement + 1,6 % (soit + 72000) corrigé des trois effets rappelés plus haut.

A 7,7 % de la population active au troisième trimestre (dernier chiffre connu), le taux de chômage a augmenté l'année dernière, mais de 0,2 point seulement.

Le déficit du budget de l'Etat français a été ramené à -124,7 milliards d'euros à fin décembre 2025, contre -156,3 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 31,6 milliards d'euros, montrent des données publiées par le secrétariat d'Etat au Budget. Dans un communiqué, Bercy souligne que la réduction du solde budgétaire provient d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques, mais surtout de recettes fiscales plus élevées que prévu, une bonne surprise qui a permis de plus que compenser l'augmentation de la charge de la dette et l'accroissement des dépenses militaires. Au 31 décembre 2025, les dépenses du budget général ont ainsi été réduites à 441,2 milliards d'euros contre 443,4 milliards au 31 décembre 2024, soit une diminution de 2,2 milliards à périmètre courant et de 4,6 milliards à périmètre constant.

Le gouvernement évoque un pilotage "strict" des dépenses tout au long de l'année sur l'ensemble des programmes du budget, ainsi que des dépenses moins élevées que prévu sur plusieurs missions en fin de gestion. Quant aux recettes, elles se sont élevées à 380,4 milliards d'euros à la fin décembre 2025, contre 348,9 milliards un an plus tôt, essentiellement grâce à une hausse de 30,7 milliards à 356,4 milliards des recettes fiscales nettes. Ces annonces interviennent alors que la France s'est finalement dotée d'un budget pour 2026, après plusieurs mois de débats houleux, un texte basé sur une prévision de croissance située autour de 1% cette année et sur l'hypothèse d'un déficit public qui reviendrait à environ 5 % à l'issue de l'exercice, en comparaison de 5,4 % en 2025.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ralentissent de nouveau en 2025. L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +0,9 %, après +2,0 % en 2024 et deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022). Hors tabac, les prix à la consommation sont également moins dynamiques qu'en 2024 : +0,9 % en 2025, après +1,8 %. La baisse de l'inflation en moyenne annuelle est tirée par le net repli des prix de l'énergie (-5,6 % après +2,3 %). Elle est amplifiée par un ralentissement des prix dans tous les autres secteurs : services (+2,3 % après +2,7 %), tabac (+4,3 % après +10,3 %), alimentation (+1,2 % après +1,4 %) et produits manufacturés (-0,3 % après une stabilité).

L'inflation sous-jacente est moins forte en 2025, atteignant +1,2 %, après +1,8 % en 2024.

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente de 0,9 % en 2025, après +2,3 % en 2024.

Contexte local

Le budget 2025 a été voté le 23 avril 2025 par le conseil municipal.

Malgré un contexte économique et social toujours marqué par beaucoup d'incertitudes, une grande instabilité politique nationale et internationale, une dette publique française toujours plus préoccupante, les décisions prises par la municipalité pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et maintenir les recettes de fonctionnement au niveau de l'année précédente, ont permis de tenir les objectifs et investissements principaux prévus dans le budget. La recherche de subventions pour la construction de l'école, qui va se terminer en 2026, a payé et permis de diminuer le recours à l'emprunt prévu initialement.

Ainsi, l'exécution du budget 2025 a été marquée par les éléments suivants :

En dépenses, par :

- une faible hausse des dépenses de personnel due à plusieurs facteurs : une hausse importante des cotisations aux organismes sociaux, l'augmentation du temps de travail pour un agent, les avancements d'échelons et grades et promotions internes. L'effet de ces hausses a été atténué par une baisse au niveau des indemnités versée aux agents par rapport à l'année précédente car la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents aux plus bas salaires avait été octroyée seulement en 2024.
- une forte augmentation des dépenses d'eau et assainissement due une facturation en décalé
- une hausse sensible pour l'achat et location de matériel pour les travaux en régie compensée par une baisse des interventions d'entreprises pour les entretiens de voies et réseaux et autres biens mobiliers
- une hausse sensible du poste alimentation
- une baisse importante au niveau des fournitures administratives, scolaires et vêtements de travail
- une hausse continue des cotisations des sociétés d'assurance
- une augmentation significative du chapitre des subventions aux associations pour l'aide apportée à Laguntza gérant la Maison de Retraite Adina
- une hausse du remboursement des annuités d'emprunt liée aux nouveaux prêts pour l'école
- une hausse importante du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU
- le reste des dépenses de fonctionnement a pu connaître des variations importantes d'une année sur l'autre pour certains chapitres mais sans impact significatif sur le budget car elles portaient sur des montants relativement faibles
- la poursuite d'un programme d'investissement ambitieux afin de répondre au mieux aux besoins des Azkaindar notamment avec la construction de la nouvelle école publique et son restaurant.

En recettes, par :

- le maintien des taux des impôts locaux, afin de préserver les services publics de proximité et faire face aux dépenses pour la construction de la future école publique
- une augmentation des recettes issues de la taxe additionnelle aux droits de mutation
- la revalorisation mesurée de certains tarifs municipaux (restauration scolaire et périscolaire)
- la perception des droits de place pour l'occupation du domaine public sur une année pleine.
- la stabilisation de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat pour la deuxième année consécutive après des baisses continues de cette dotation les années précédentes
- l'obtention des subventions auprès des financeurs pour les projets les plus importants
- une baisse très importante de la taxe d'aménagement liée au ralentissement des programmes de construction et des difficultés de perception de cette recette au niveau national par les services fiscaux
- l'augmentation automatique du FCTVA liée à l'avancement des travaux de l'école en 2024.

Evolution de la population d'Ascain

Au 1^{er} janvier 2025, l'INSEE estimait la population totale d'Ascain à 4 652 habitants, chiffre actualisé à 4 750 habitants au 1^{er} janvier 2026.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution

ID : 064-216400655-20260223-2026_2-DE

<u>Section de fonctionnement</u>						
		DÉPENSES	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
Chapitre	60	Achats non stockables ou non stockés	580 709,00 €	554 750,42 €	608 450,00 €	612 391,50 €
Chapitre	61	Services extérieurs	214 015,00 €	227 407,78 €	253 600,00 €	244 460,22 €
Chapitre	62	Autres services extérieurs	137 000,00 €	123 379,66 €	131 500,00 €	116 319,03 €
Chapitre	63	Impôts, taxes et versements assimilés	9 800,00 €	9 603,00 €	10 500,00 €	10 174,00 €
Chapitre	64	Charges de personnel	1 891 410,00 €	1 849 603,46 €	1 922 920,00 €	1 857 639,19 €
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	413 680,00 €	361 905,35 €	639 360,00 €	602 663,89 €
Chapitre	014	Atténuation de produits	141 000,00 €	129 202,90 €	156 056,00 €	156 038,56 €
Chapitre	66	Charges financières	97 434,29 €	67 092,11 €	129 539,13 €	90 704,54 €
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	168 000,00 €	0,00 €	314 443,64 €	314 443,64 €
Chapitre	68	Dotations aux amortissements	150 000,00 €	143 920,42 €	159 000,00 €	159 000,00 €
Chapitre	023	Virement à la section d'investissement	2 197 275,01 €	0,00 €	1 528 445,57 €	0,00 €
		DÉPENSES TOTALES	6 000 323,30 €	3 466 865,10 €	5 853 814,34 €	4 163 834,57 €
		RECETTES				
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement	1 249 652,30 €	1 249 652,30 €	771 536,69 €	771 536,69 €
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	367 350,00 €	408 063,03 €	373 350,00 €	443 724,62 €
Chapitre	72	Travaux en régie	30 000,00 €	24 830,69 €	39 200,00 €	39 186,25 €
Chapitre	73	Impôts et taxes	3 583 527,00 €	3 723 377,21 €	3 700 022,00 €	3 817 606,00 €
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	452 794,00 €	471 925,81 €	473 262,00 €	506 817,97 €
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	287 000,00 €	272 779,21 €	320 000,00 €	390 233,01 €
Chapitre	013	Atténuation de charges	30 000,00 €	52 774,33 €	30 000,00 €	59 797,88 €
Chapitre	77	Produits exceptionnels	0,00 €	59,55 €	0,00 €	0,00 €
		RECETTES TOTALES	6 000 323,30 €	6 203 462,13 €	5 853 814,34 €	6 175 346,06 €
		Excédent De fonctionnement		2 736 597,03 €		2 011 511,49 €
<u>Section d'investissement</u>		DÉPENSES				
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	291 195,55 €	291 195,55 €	1 896 897,19 €	1 896 897,19 €
Chapitre	16	Remboursement d'emprunts et dettes	349 300,00 €	323 074,06 €	379 000,00 €	343 542,43 €
Chapitre	192	plus ou moins values	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	204	Subvention d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	84 000,00 €	60 000,00 €
Chapitre	20	Immobilisation incorporelles	0,00 €	0,00 €	1 420,00 €	0,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	4 490 643,00 €	3 492 857,34 €	5 897 642,37 €	3 935 234,26 €
Chapitre	23	Immobilisation en cours	0,00 €	189 700,58 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	23	Travaux en régie	30 000,00 €	24 830,69 €	39 200,00 €	39 186,25 €
Chapitre	45	Travaux avancés pour aggb	137 883,87 €	115 564,79 €	0,00 €	0,00 €
		DÉPENSES TOTALES	5 299 022,42 €	4 437 223,01 €	8 298 159,56 €	6 274 860,13 €
		RECETTES				
Chapitre	024	Produits de cessions	32 240,00 €	0,00 €	9 900,00 €	0,00 €
Chapitre	10	Dotations, fonds divers et réserves	837 495,05 €	927 561,49 €	2 740 060,34 €	2 606 975,73 €
Chapitre	13	Subventions d'investissement	742 771,00 €	353 056,07 €	1 048 436,00 €	697 045,63 €
Chapitre	16	Emprunts	1 206 603,99 €	1 000 000,00 €	2 499 160,70 €	1 500 000,00 €
Chapitre	192	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	21	Immobilisations corporelles	0,00 €	223,05 €	123 456,37 €	133 737,91 €
Chapitre	23	Récupérations avance écoles			189 700,58 €	100 139,48 €
Chapitre	28	Amortissements des immobilisations	150 000,00 €	143 920,42 €	159 000,00 €	159 000,00 €
Chapitre	45	Travaux remboursé par agglo	137 883,87 €	115 564,79 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre	023	Virement de la section de fonctionnement	2 197 275,01 €	0,00 €	1 528 445,57 €	0,00 €
		RECETTES TOTALES	5 304 268,92 €	2 540 325,82 €	8 298 159,56 €	5 196 898,75 €
		Déficit de la Section d'investissement		-1 896 897,19 €		-1 077 961,38 €
		Excédent Global		839 699,84 €		933 550,11 €

Détail dépenses de Fonctionnement		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	941 524,00 €	915 140,86 €	1 004 050,00 €	983 344,75 €
60	Achats	580 709,00 €	554 750,42 €	608 450,00 €	612 391,50 €
60611	Eau et assainissement	35 000,00 €	31 832,64 €	32 000,00 €	48 652,16 €
60612	Energie, électricité	150 000,00 €	159 252,60 €	163 000,00 €	148 985,80 €
60613	Chauffage urbain	25 000,00 €	23 155,38 €	25 000,00 €	22 040,73 €
60621	Combustibles		187,18 €		
60622	Carburants	33 000,00 €	28 723,04 €	32 000,00 €	33 507,36 €
60623	Alimentation (Cantine Ecoles + ALSH)	192 800,00 €	194 985,17 €	227 000,00 €	236 221,63 €
60628	Autres fournitures non stockées	6 200,00 €	6 572,79 €	6 700,00 €	5 525,01 €
60631	Fournitures d'entretien (pdts entretien écoles et bat+ piscine)	42 000,00 €	28 801,63 €	30 000,00 €	32 512,67 €
60632	Fournitures de petit équipement (outillages, matériaux divers)	37 809,00 €	37 853,63 €	39 000,00 €	37 387,75 €
606321	Matériels travaux en régie	20 000,00 €	4 269,05 €	20 000,00 €	18 062,43 €
60636	Vêtements de travail	7 500,00 €	8 201,46 €	7 500,00 €	6 503,44 €
6064	Fournitures administratives	13 400,00 €	13 744,45 €	9 400,00 €	8 731,88 €
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque)	5 000,00 €	5 212,48 €	5 000,00 €	4 785,81 €
6067	Fournitures scolaires Ecole Publique	13 000,00 €	11 958,92 €	11 850,00 €	9 474,83 €
61	Services Extérieurs	214 015,00 €	227 407,78 €	253 600,00 €	244 460,22 €
611	Contrats de prestations de services (Pamela + Seldon + reversement cc	5 500,00 €	5 992,40 €	6 500,00 €	6 422,40 €
6132	Locations immobilières (camping alsh + terrain De Belloy)	5 000,00 €	4 677,30 €	5 000,00 €	3 668,72 €
6135 1	Location mobilière (location engins pr travaux+ Véhicules)	17 000,00 €	12 634,03 €	28 500,00 €	28 026,79 €
61521	Entretien et réparation terrain (Fleurs + terrain rugby + adeli ...)	21 000,00 €	22 974,89 €	30 000,00 €	30 035,53 €
615221	Entretien et réparation batiments Publics	11 000,00 €	11 230,73 €	11 000,00 €	10 763,21 €
615228	Entretien et réparation Autres batiments	20 000,00 €	27 727,58 €	27 500,00 €	26 985,71 €
615231	Entretien et réparation voies et réseaux (voirie, Balayeuse)	8 000,00 €	7 878,40 €	8 000,00 €	8 432,16 €
615232	Entretien et réparation voies et réseaux (Eclairage Public + élagage)	20 000,00 €	21 691,67 €	20 000,00 €	14 736,19 €
61551	Entretien et réparation matériel roulant	25 000,00 €	27 204,74 €	31 800,00 €	31 701,47 €
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	12 000,00 €	16 720,95 €	12 000,00 €	11 411,24 €
6156	Maintenance	36 000,00 €	35 786,29 €	36 500,00 €	34 113,72 €
6161	Prime d'assurance	32 015,00 €	31 970,52 €	35 300,00 €	36 517,90 €
6182	Doc générale et technique (Abon : Sud Ouest, La Semaine, ...)	1 000,00 €	627,00 €	1 000,00 €	214,00 €
6188	Autres frais divers	500,00 €	291,28 €	500,00 €	1 431,18 €
62	Autres Services Extérieurs	137 000,00 €	123 379,66 €	131 500,00 €	116 319,03 €
6226 8	Autres honoraires (epfl+ seldon)	11 000,00 €	8 261,71 €	9 000,00 €	4 515,46 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00 €	6 470,22 €	9 000,00 €	7 501,00 €
6228	Divers Frais de gestion solha	7 000,00 €	9 179,69 €	9 000,00 €	9 387,18 €
6231	Annonces et insertions	1 500,00 €	1 188,74 €	1 500,00 €	556,36 €
6232	Fêtes et cérémonies (Receptions, culture)	26 000,00 €	23 252,83 €	24 000,00 €	16 208,67 €
6233	Foires et expositions (animations + actions culturelles)	15 000,00 €	20 535,72 €	15 000,00 €	17 364,70 €
62331	Egalité Femmes Hommes	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	1 215,50 €
6236	Catalogues et imprimés	500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	3 000,00 €	2 100,00 €	3 200,00 €	2 810,00 €
6251	Voyages et déplacements (deplacements salariés formations + Activités CLSH)	8 000,00 €	9 369,28 €	8 500,00 €	6 388,83 €
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00 €	2 434,01 €	2 600,00 €	2 464,49 €
6262	Frais de télécommunications	12 000,00 €	12 923,04 €	13 000,00 €	12 984,88 €
627	Services Bancaires et assimilés		0,00 €		800,00 €
6281	Concours divers (cotisations syndicats , agence Publique (administratif technique, informatique)	20 000,00 €	18 552,54 €	20 000,00 €	23 348,68 €
6284	Redevances pour services rendus (Ordures ménagères)			4 200,00 €	934,93 €
6288	Autres (piscine écoles+ Frelons asiatiques)	12 000,00 €	9 111,88 €	10 000,00 €	9 838,35 €

63	Impôts, Taxes et Versements Assimilés	9 800,00 €	9 603,00 €		
63512	Taxes foncières	9 800,00 €	9 603,00 €	10 500,00 €	9 720,00 €
6355	Taxes impôts sur les véhicules				454,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 891 410,00 €	1 849 603,46 €	1 922 920,00 €	1 857 639,19 €
6218	Autres personnel extérieur	900,00 €	750,00 €	900,00 €	1 470,00 €
6331	Versement de transport	20 660,00 €	19 503,72 €	20 200,00 €	19 577,96 €
6332	Cotisations versées au FNAL	1 090,00 €	1 022,85 €	1 100,00 €	1 052,76 €
6336	Cotisations au centre National et au CDG 64	23 910,00 €	22 987,78 €	24 760,00 €	23 671,32 €
6338	Autres Impôts et taxes et vers assimilés	3 220,00 €	3 071,80 €	3 310,00 €	3 161,12 €
64	Personnel	1 841 630,00 €	1 802 267,31 €	1 872 650,00 €	1 808 706,03 €
64111	Rémunération du personnel titulaire	936 760,00 €	901 761,45 €	922 770,00 €	894 715,52 €
64112	Supplément Familial	12 390,00 €	12 687,74 €	12 580,00 €	11 673,10 €
64113	NBI	6 420,00 €	6 808,58 €	7 250,00 €	7 749,27 €
64118	Autres indemnités (Régime indemnitaire + participation mutuelles)(- PA)	190 170,00 €	188 984,11 €	172 000,00 €	142 205,26 €
64131	Rémunération principale du personnel non titulaire	110 890,00 €	127 859,87 €	141 500,00 €	138 734,82 €
64138	Autres indemnités	3 040,00 €	5 530,84 €	5 800,00 €	4 558,54 €
6415	Congés Payés	12 500,00 €	11 464,25 €	14 400,00 €	14 080,43 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	180 100,00 €	175 446,69 €	193 330,00 €	187 517,33 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	294 160,00 €	280 511,51 €	314 890,00 €	305 016,66 €
6454	Assedic	5 100,00 €	5 424,19 €	6 230,00 €	5 939,50 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 000,00 €	67 153,21 €	64 000,00 €	61 217,91 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	3 600,00 €	3 292,00 €	3 400,00 €	20 877,26 €
6472	Prestations familiales directes	2 000,00 €	1 003,08 €	1 000,00 €	203,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00 €	4 044,75 €	3 500,00 €	4 701,89 €
6488	Autres charges	13 000,00 €	10 295,04 €	10 000,00 €	9 515,54 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	413 680,00 €	361 905,35 €	639 360,00 €	602 663,89 €
6531 1	Indemnités des élus	92 820,00 €	92 234,80 €	93 000,00 €	92 234,80 €
6531 2	Frais de Missions	500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
6531 3	Cotisation Retraite	3 900,00 €	3 871,56 €	3 900,00 €	3 871,56 €
6531 4	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	7 560,00 €	7 482,48 €	7 560,00 €	7 482,48 €
6531 5	Formation	500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €
6558	Autres contributions obligatoires (Syndicat énergie + transport scolaire)	46 400,00 €	22 606,31 €	46 400,00 €	40 699,77 €
657351	GFP de Rattachement (Urbanisme)	15 000,00 €	12 985,50 €	18 000,00 €	17 322,55 €
65734	Commune (dépenses PM pluricommunales)			1 000,00 €	
657348	Commune Ciboure (Coopérateur CTG)			2 500,00 €	1 250,00 €
65736 2	Subventions de fonctionnement au C.C.A S	16 000,00 €	16 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
6574 8	Subventions (Associations, OGE, Ikastola, Crèche)	230 000,00 €	206 215,64 €	415 000,00 €	388 912,82 €
6588 8	Charges diverses de gestion courante	1 000,00 €	509,06 €	1 000,00 €	889,91 €
66	CHARGES FINANCIERES	97 434,29 €	67 092,11 €	129 539,13 €	90 704,54 €
66111	Intérêts des emprunts	69 000,00 €	67 734,22 €	91 000,00 €	88 032,19 €
66111	Intérêts du nouvel Emprunts école 2025	29 200,00 €	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €
66112	ICNE N	14 111,90 €	14 111,90 €	18 751,03 €	13 591,39 €
66112	ICNE N-1	-16 377,61 €	-16 377,61 €	-14 111,90 €	-14 111,90 €
6618	Intérêts sur autres dettes	1 200,00 €	921,12 €	1 200,00 €	2 012,41 €
668	Autres chages financières	300,00 €	702,48 €	700,00 €	1 180,45 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	168 000,00 €	0,00 €	314 443,64 €	314 443,64 €
673	Annulation titre sur exercice antérieur	168 000,00 €	0,00 €	314 443,64 €	314 443,64 €
68	Dotations aux amortissement	150 000,00 €	143 920,42 €	159 000,00 €	159 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements	150 000,00 €	143 920,42 €	159 000,00 €	159 000,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	153 000,00 €	129 202,90 €	156 056,00 €	156 038,56 €
739116	Prélèvement au titre de l'article 55 de la lois SRU	131 000,00 €	118 353,08 €	142 056,00 €	142 055,12 €
73928	Autres prélèvement pour reversement de fiscalité (MAEC)	10 000,00 €	10 849,82 €	14 000,00 €	13 983,44 €
	TOTAL	3 815 048,29 €	3 466 865,10 €	4 325 368,77 €	4 163 834,57 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 185 275,01 €		1 528 445,57 €	
	TOTAL	6 000 323,30 €		5 853 814,34 €	

Détail recettes de Fonctionnement		BP 2024	CFU 2024		
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	367 350,00 €	408 063,03 €	373 350,00 €	443 724,62 €
7011	Ventes eau		0,00 €		236,75 €
70311	Concessions dans les cimetières		495,46 €		90,00 €
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal (fibres optiques)	10 000,00 €	13 150,06 €	10 000,00 €	11 133,24 €
70328	Autres droits de stationnement et de locations		784,00 €		
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 000,00 €	21 771,69 €	15 000,00 €	24 709,07 €
7062	Redevances et droits de service à caractère culturel (Bibliothèque)	0,00 €		0,00 €	2 872,00 €
70631	Redevances et droits des services sportifs (Mur à gauche, Trinquet)	3 000,00 €	5 244,46 €	3 000,00 €	1 354,46 €
70632	Redevances et droits des services de loisirs (Piscine)	30 000,00 €	30 073,00 €	30 000,00 €	31 520,50 €
7067	Redevances et droits des services péri-scolaires et d'enseignement (cantine garderie, ALSII)	310 000,00 €	335 584,36 €	311 350,00 €	369 768,60 €
706888	Marché	2 350,00 €	960,00 €	1 000,00 €	2 040,00 €
7088	+ Panneaux Photovoltaïques	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
72	Travaux en regie	30 000,00 €	24 830,69 €	39 200,00 €	39 186,25 €
722	Immobilisations corporelles	30 000,00 €	24 830,69 €	39 200,00 €	39 186,25 €
73	Impôts et taxes	3 583 527,00 €	3 723 377,21 €	3 700 022,00 €	3 817 606,00 €
73111	Contributions directes (3 taxes)	2 896 832,00 €	2 909 834,00 €	2 958 880,00 €	2 936 491,00 €
73118	Autres impôts locaux ou assimilés	8 000,00 €	21 433,00 €	8 000,00 €	30 067,00 €
73132	Taxe sur les pylones	46 060,00 €	46 062,00 €	48 473,00 €	48 471,00 €
73141	Taxe sur l'électricité	170 000,00 €	129 645,21 €	130 000,00 €	126 556,00 €
7321 1	Attribution de Compensation (Agglomération)	240 369,00 €	240 369,00 €	240 369,00 €	240 369,00 €
7332	Taxes additionnelle aux droits de mutations	222 266,00 €	376 034,00 €	314 300,00 €	435 652,00 €
74	Dotation, Subventions et Participations	452 794,00 €	471 925,81 €	473 262,00 €	506 817,97 €
7411	Dotation globale fonctionnement	309 623,00 €	309 627,00 €	306 669,00 €	306 669,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	92 423,00 €	101 994,00 €	109 497,00 €	109 497,00 €
742					163,00 €
744	FCTVA Fonctionnement	5 000,00 €	4 554,82 €	5 000,00 €	6 374,49 €
74751	GFP Rattachement (Citeo 3538)	4 000,00 €	5 100,97 €	7 538,00 €	5 844,77 €
7474	Autres communes		163,00 €		1 045,00 €
74833	Etat Comps au titre exonération taxes foncières	33 748,00 €	34 212,02 €	34 558,00 €	36 966,71 €
7488 8	Autres attributions, subv et participations(location salles ...)	8 000,00 €	16 274,00 €	10 000,00 €	40 258,00 €
75	Autres produits de Gestion Courante	287 000,00 €	272 779,21 €	320 000,00 €	390 233,01 €
752	Revenu des immeubles (Loyers : TDF, La Poste,...)	147 000,00 €	167 679,26 €	155 000,00 €	172 545,25 €
757351	GFP de rattachement				3 748,74 €
7588 8	Produits divers de gestion courante	140 000,00 €	105 099,95 €	165 000,00 €	213 939,02 €
77	Produits Exceptionnels	0,00 €	0,00 €	146 443,65 €	146 443,64 €
773	Annulations de mandats sur exercices antérieurs			146 443,65 €	146 443,64 €
78	reprise provisions	0,00 €	59,55 €	0,00 €	0,00 €
7817	Reprise sur povisions		59,55 €		
013	Attenuation de Charges	30 000,00 €	52 774,33 €	30 000,00 €	59 797,88 €
6419	Remboursement sur traitements	30 000,00 €	52 774,33 €	30 000,00 €	59 797,88 €
6459	Remboursement sur charge Sécurité sociale et prévoyance				
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 249 652,30 €	1 249 652,30 €	771 536,69 €	771 536,69 €
TOTAL		6 000 323,30 €	6 203 462,13 €	5 853 814,34 €	6 175 346,06 €

	Investissement	BP 2024	CFU 2024	RAR 2024			
	DÉPENSES						
001	Déficit d'investissement reporté	291 195,55 €	291 195,55 €		1 896 897,19 €	1 896 897,19 €	
16	Remboursement d'emprunts et dettes	325 000,00 €	323 074,06 €		344 000,00 €	343 542,43 €	
16	Emprunt Nouvelle école 2025	24 300,00 €			35 000,00 €	0,00 €	
20422	Participation Logements Sociaux COL + HSA				84 000,00 €	60 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 420,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	4 219 146,00 €	3 492 857,34 €	88 897,15 €	5 619 044,64 €	3 688 651,14 €	98 918,00 €
21	Immobilisations régularisation travaux agglo					146 443,64 €	
21	Récupération avance				189 700,58 €	100 139,48 €	
238	Avance Travaux école	0,00 €	189 700,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
21	Travaux en régie	30 000,00 €	24 830,69 €	0,00 €	39 200,00 €	39 186,25 €	
	TOTAL DÉPENSES	4 969 219,55 €	4 437 223,01 €	88 897,15 €	8 209 262,41 €	6 274 860,13 €	98 918,00 €
		5 299 022,42 €			8 298 159,56 €		
	RECETTES						
024	PRODUITS DE CESSIONS	32 240,00 €			9 900,00 €		
10	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	837 495,05 €	927 561,49 €		2 740 060,34 €	2 606 975,73 €	
10222	F.C.TVA	180 000,00 €	199 358,34 €		605 000,00 €	572 968,37 €	
10226	Taxes d'aménagement et versement pour sous-densité	170 000,00 €	240 708,10 €		170 000,00 €	68 947,02 €	
1068	Réserves	487 495,05 €	487 495,05 €		1 965 060,34 €	1 965 060,34 €	
13	Subventions	662 327,00 €	353 056,07 €	20 734,00 €	1 027 702,00 €	697 045,63 €	98 660,00 €
1321	DSIL 4 logements						
1321	feader						
1321	plan de relance aider la forêt						
1321	Fonds Verts maire Batusseurs					7 445,10 €	
1321	Subventions locaux mairie	17 259,00 €	17 259,53 €				
1323	Amendes de police		10 434,83 €			21 187,59 €	
1323	ecole		242 611,00 €		856 084,00 €	568 700,42 €	
1321	Commune Forestière					11 942,44 €	
1323	Lavoir Mélusine	1 347,00 €			1 347,00 €	1 346,85 €	
1323	Subvention bibliothèque	10 000,00 €			18 780,00 €	18 580,92 €	
	POCTEFA signalétique parking randonneurs	3 900,00 €					
1321	Fonds Verts défense incendie forêt	32 336,00 €			61 316,00 €	18 394,98 €	42 920,00 €
1323	Intempéries	46 700,00 €	29 852,21 €		16 847,00 €	11 126,07 €	
1321	Ecole	514 684,00 €					
	Espace Nat sensible	30 000,00 €			63 728,00 €	7 987,26 €	55 740,00 €
1321	Aménagements piste		2 240,00 €				
1326	Caf		2 900,00 €				
13248	Autres DIAG Pasto		1 675,00 €				
13248	Commune (St Jean + Hendaye) Piscine	6 101,00 €	6 101,00 €				
13251	Plantations agglo		17 248,50 €				
13251	Agglo 4 Logements		20 734,00 €	20734		20 734,00 €	
	Agglo ELGAR WEB		2 000,00 €				
1322	Region Appel à projet 2022 Mise en valeur espaces pastoraux				9 600,00 €	9 600,00 €	
16	Emprunt	1 206 603,99 €	1 000 000,00 €		2 499 160,70 €	1 500 000,00 €	
1641	Emprunt (Besoin de financement)	1 206 603,99 €	1 000 000,00 €		2 499 160,70 €	1 500 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	223,05 €		123 456,37 €	133 737,91 €	
2088	Régularisation Perception				1 420,00 €		
2151	Régularisation refacturation agglo		223,05 €		122 036,37 €	133 737,91 €	
23	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	189 700,58 €	100 139,48 €	0,00 €
238	Reprises avances travaux école				189 700,58 €	100 139,48 €	
28	Amortissement des immobilisations	150 000,00 €	143 920,42 €		159 000,00 €	159 000,00 €	
2802	Frais liés au documents d'urbanisme	150 000,00 €	1 518,82 €		159 000,00 €	2 685,30 €	
28031	Frais d'études		700,00 €			700,00 €	
280422	Batiments et installations		5 628,51 €			6 495,18 €	
28128	Autres agencement et aménagement terrains		47 295,04 €			47 172,51 €	
281312			51,11 €			99,45 €	
281318			799,20 €			10,01 €	
281321	Immeubles de rapport		590,91 €			590,91 €	
28152	Installations Voirie		160,00 €			160,00 €	
281538			1 243,88 €			1 032,63 €	
281568	Autres Mat et outil d'incendie et de défense		3 665,60 €			3 665,60 €	
281728	Autres agencement de terrains		6 240,20 €			6 240,20 €	
28181	Installations générales agencements et aménagements divers		1 660,60 €			1 660,60 €	
28182	Matériels de transport		30 420,34 €			48 330,32 €	
28183	Matériels de bureau et informatiques		8 763,76 €			9 168,51 €	
28188	Autres immobilisations corporelles		28 157,22 €			30 988,78 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 185 275,01 €			1 528 445,57 €		
	TOTAL RECETTES	5 153 519,05 €	2 540 325,82 €	20 734,00 €	8 277 425,56 €	5 196 898,75 €	98 660,00 €
		5 292 268,92 €			8 298 159,56 €		

Opérations	Désignation	BP 2024	CFU 2024	RAR 2024	BP 2025	Publié le	CFU 2025	RAR 2025
						ID : 064-216400655-20260223-2026_2-DE		
006	Complexe Sportif Kiroleta	59 844,00	79 737,49			191 248,00	85 477,85	20 885,00
11	Eclairage Public	9 360,00	4 775,88	3 357,49		20 000,00	10 290,04	
12	Voirie Communale	375 064,00	339 786,07	50 132,00		221 250,00	271 335,42	
14	Acquisition Matériels Divers	5 260,00	3 975,07			67 000,00	44 592,14	
15	Mobilier Urbain	30 860,00	30 082,30	835,20		7 000,00	0,00	
16	Travaux Batiments Communaux	180 077,00	125 345,17	2 252,00		226 722,00	108 494,36	
17	Ecole	9 800,00	26 820,85			5 000,00	0,00	
19	Cimetière	50 000,00						
21	Acquisition matériels de transport	177 120,00	177 120,00			12 136,00	12 012,00	
27	Matériels de Bureau et Informatiques	2 680,00	2 679,30			10 000,00	2 939,33	
48	Aménagement piste et plantations Brova	12 800,00	34 464,60			50 200,00	11 026,50	
67	Nouvelle Ecole Publique	189 701,00	189 700,58					
						200 000,00	19 761,68	
		2 845 270,00	2 574 371,54			4 035 892,00	2 884 440,19	
68	Défense incendie	57 885,00	30 755,90			63 100,00	36 595,77	21 820,00
74	Mise aux Normes aires de jeux	33 425,00	1 100,32	32 320,46		26 000,00	33 240,28	
83	Création 2 logements PLUS à la Poste		2 019,15			10 000,00	0,00	
84	Création 2 logements PALULOS à Eskola		11 402,94					
87	Dégats crus	110 000,00	48 420,76			234 750,00	127 269,28	
91	Travaux à refacter à l'agglomération	40 518,00	76 505,45			0,00	0,00	
92	Refecton voirie Lanzelai à refacter à	39 060,00	39 059,34			0,00	0,00	
93	Espaces Naturels Sensibles : préservati	45 000,00				95 592,00	39 098,20	56 493,00
94	Création 5 PAV					41 711,00	2 078,40	
95	Réparation digues Lanzelai					15 000,00	0,00	
	Travaux en régie	30 000,00	24 830,69	0,00		39 200,00	39 186,25	0,00
	TOTAL	4 253 724,00 €	3 800 122,71 €			5 511 801,00 €	3 727 837,39 €	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 420,00 €	0,00 €	0,00 €
	Participation Logements Sociaux COL Burdin Bidea + HSA					84 000,00 €	60 000,00 €	
	Réimputation travaux agglomération suite aduction eau + Lanzelai					146 443,64 €	146 443,64 €	
		4 219 146,00 €	3 492 857,34 €	88 897,15 €		5 472 601,00 €	3 688 651,14 €	98 918,00 €
			189 700,58 €	0,00 €				0,00 €
	Travaux en régie	30 000,00 €	24 830,69 €	0,00 €		39 200,00 €	39 186,25 €	0,00 €
		4 328 724,00 €	3 824 953,40 €	88 897,15 €		5 743 664,64 €	3 934 281,03 €	98 918,00 €

Vue d'ensemble du CFU COMMUNE 2025

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractères générales	983 344,75 €	013 Atténuation de Charges	59 797,88 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 857 639,19 €	70 Produits des services du domaine	443 724,62 €
014 Atténuation de produits	156 038,56 €	73 Impôts et taxes	3 817 606,00 €
65 Autres charges de gestion courante	602 663,89 €	74 Dotation, Subventions et Participations	506 817,97 €
66 Charges financières	90 704,54 €	75 Autres produits de Gestion Courante	390 233,01 €
67 Charges exceptionnelles	314 443,64 €	77 Produits exceptionnels	146 443,64 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 004 834,57 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 364 623,12 €
042 Dotations aux amortissements	159 000,00 €	72 Travaux en régie	39 186,25 €
023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	771 536,69 €
TOTAL DES DEPENSES	4 163 834,57 €	TOTAL DES RECETTES	6 175 346,06 €
		Excédent de fonctionnement	2 011 511,49 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 Remboursement d'emprunts et dettes	343 542,43 €	024 Produits de cessions	0,00 €
20 Immobilisations Incorporelles	0,00 €	10 Produits des services du domaine	641 915,39 €
204 Subvention d'équipements versée	60 000,00 €	10 Réserves	1 965 060,34 €
21 Immobilisations corporelles	3 935 234,26 €	13 Subventions	697 045,63 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	16 Emprunts	1 500 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 338 776,69 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 804 021,36 €
001 Déficit d'investissement reporté	1 896 897,19 €	040 Amortissements	159 000,00 €
192 Plus ou Moins Value	0,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
21 Travaux en régie	39 186,25 €	21 Immobilisations incorporelles	133 737,91 €
		23 Récupération avances écoles	100 139,48 €
TOTAL DES DEPENSES	6 274 860,13 €	TOTAL DES RECETTES	5 196 898,75 €
		Déficit d'investissement	-1 077 961,38 €
		Excédent global	933 550,11 €
		RAR 2025 Dépenses	98 918,00 €
		RAR 2025 Recettes	98 660,00 €
		Résultat global	933 292,11 €

En plus de son budget général, la collectivité a un budget annexe qui a pour objet immobilière du bâtiment communal Zubiondo aux entreprises locales.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

Montant du Compte Financier Unique 2025 consolidé (et des budgets annexes)

	Crédits Ouverts	Réalisations - Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/25
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	8 361 448,75	6 296 527,08	98 918,00
RECETTES	8 361 448,75	5 228 988,64	98 660,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	5 927 381,73	4 203 616,15	
RECETTES	5 927 381,73	6 247 001,35	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 288 830,48	10 500 143,23	98 918,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 288 830,48	11 475 989,99	98 660,00

Commentaires Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal de la Commune

Globalement, le volume du budget 2025 réalisé en dépenses de la Commune a augmenté de 32,07 % par rapport à 2024, augmentation due à une forte hausse des dépenses totales d'investissements (+ 41,42 %) tandis que les dépenses de fonctionnement sont également en hausse mais dans une moindre mesure (+ 20,11 %).

Au niveau fonctionnement :

- **Dépenses totales : 4 163 834,57 €** en hausse de 20,11 % par rapport à 2024 (3 466 865,10 €)

Une partie de cette hausse conséquente s'explique par la régularisation d'écritures comptables retracées au chapitre 673 (annulation de titre sur exercice antérieur) sans laquelle l'évolution de la section de fonctionnement serait de 11,04 % par rapport à 2024.

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité.

Bien que l'inflation ait connu une faible progression par rapport aux années précédentes, le volume des dépenses augmente à Ascaïn, mais surtout pour quelques postes qui ont évolué de la manière suivante par rapport à 2024, avec quelques baisses également :

Énergie, électricité : - 6,89 % : baisse liée à un retour normal des prix après les hausses spectaculaires du coût de l'énergie (électricité) les années précédentes.

Eau et assainissement : + 34,57 % car trois semestres ont été facturés sur l'exercice 2025, au lieu des deux habituels.

Carburants : + 14,28 % suite à une hausse des prix par rapport à 2024.

Alimentation : + 17,46 % suite à la hausse du prix de fourniture des repas cantine (marché Bertakoa) et aussi à la facturation du fournisseur de novembre et décembre 2024 sur l'exercice 2025.

Matériels pour les travaux en régie : + 76,37 % et locations mobilières : + 54,92 %, avec plus de travaux effectués par les agents municipaux (clôtures des bâches incendie, sécurisation de la voirie au niveau de l'école Sainte Marie, terrasse bibliothèque, aire de jeux Larre Lore)

Fournitures administratives : - 57,41 % par rapport à 2024 exercice sur lequel avait été payé le système antivirus informatique de la mairie pour 3 ans

Entretien voies et réseaux : - 47,20 % avec moins d'interventions des entreprises, dû notamment à la reprise de l'électricien communal après un arrêt prolongé

Entretien biens mobiliers : - 46,53 % car, en 2024, il y avait eu le remplacement des batteries des autolaveuses des installations sportives, la réparation des bâches de chapiteau, de certaines aires de jeux et le contrôle bisannuel de toutes les bornes incendie.

Primes d'assurance : + 12,45 % avec des hausses toujours importantes imposées par les compagnies d'assurances dues aux différentes catastrophes climatiques et aux dégâts sur les biens des collectivités causés par les violences urbaines de l'année dernière au niveau national.

Frais d'actes de de contentieux : + 13,74 %, avec quelques recours sur les autorisations d'urbanisme

Fêtes et cérémonies : - 43,46 % et Foires et expositions : - 18,6 %, baisses dues à la prise en charge par l'Office du Tourisme Pays Basque, au titre de l'animation touristique, d'une partie des spectacles de la programmation culturelle de la commune.

Charges du personnel : + 0,43 % dû à :

- la hausse de la cotisation CNRACL qui est passée de 31,65 % à 34,65 % au 1^{er} janvier 2025,
- quelques mesures d'embauche supplémentaire : remplacement d'un agent en maladie professionnelle et d'un mi-temps thérapeutique depuis mai 2025,
- l'augmentation du temps de travail pour un agent aux espaces verts,
- aux avancements d'échelons et grades et promotions internes prévus en 2025.

Contributions obligatoires : + 44,46 % augmentation due à l'appel à contribution en 2025 des exercices 2024 et 2025 du Syndicat pour le transport scolaire des élèves du secondaire.

Subventions aux associations : + 46,98 % et également au CCAS : + 68 % afin de tenir compte de la subvention exceptionnelle versée en 2025 à l'association Laguntza gérant la Maison de Retraite Adina.

Charges financières : + 26,03 % liés au remboursement des intérêts du premier emprunt pour la construction de l'école.

A noter la hausse du prélèvement opéré au titre de l'article 55 de la Lois SRU pour manque de logements sociaux qui passe de 118 353,08 € en 2024 à 142 056 €, soit + 16,69 %.

- **Recettes totales : 6 175 346,06 € stable (- 0,045 %) par rapport à 2024 (6 203 462,13 €)**

Globalement, les recettes de fonctionnement 2025 sont stables (très légère baisse de 0,045 %) par rapport à 2024 avec les variations suivantes :

Produits des services du domaine : + 8,74 % avec des recettes en augmentation du fait de :

- malgré la baisse des redevances de l'occupation du domaine public : - 15,34 %
 - l'augmentation du chapitre 'autres redevances' : + 13,49 % avec une hausse en 2025 des aides PAC/MAEC qui passent de 17 900 € à 23 500 € et sont reversées en partie aux éleveurs
 - la baisse des recettes de régie pour l'occupation du trinquet : avec -74,17 % mais qui survient après une hausse exceptionnelle de + 159,45 % en 2024
 - l'augmentation des recettes de régie de la piscine grâce à la poursuite de l'élargissement des périodes d'ouverture et une météo favorable : + 4,81 %
 - l'augmentation des recettes de cantine, garderie et CLSH suite à l'actualisation des prix de 2025, soit + 10,19 %
 - l'augmentation des recettes de la régie du marché avec + 112,50 % suite à des régularisations des redevances d'occupation des emplacements par les commerçants
 - l'augmentation du chapitre dotation, subvention et participations de 7,39 % due à la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (+7,36 %) et autres attributions, subventions et participations (+147,38 %) provenant essentiellement de l'imputation sur cet article de la dotation 'aménités rurales' auparavant imputées sur le 7588
- Impôts et taxes : + 2,53% en hausse due à l'imposition de nouvelles constructions et à la revalorisation des bases des 3 taxes locales (+ 0,92 %) et surtout par l'évolution à la hausse de la perception de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+15,85 %)
- Autres produits divers de gestion courante : + 43,06 %, l'augmentation de ces recettes est essentiellement due à quelques remboursements d'assurance et à des régularisations d'écritures d'ordre sur des anciennes ventes de terrains communaux (recettes qui compensent les annulations de titres comptabilisées sur le compte dépenses 673).

L'excédent de fonctionnement 2025 de 2 011 511,49 € est en baisse de 26,49 % par rapport à celui constaté en 2024 de 2 736 597,03 €.

Au niveau Investissements :

- **Dépenses totales : 6 274 860,13 € en 2025 en hausse de 41,42 % (4 437 223,01 € en 2024)**

Total des investissements réalisés et engagés : 4 133 338,51 € (6 274 860,13 – remb. dette 343 542,43 – déficit invest . reporté 1 896 897,19 + RAR 98 918) en hausse de 5,67 % par rapport à 2024 qui était de 3 911 850,55 €.

Dont les programmes les plus significatifs :

Travaux de construction de la nouvelle école : 2 904 201,87 €

Travaux bâtiments communaux : 108 494,36 €

Complexe Sportif : 145 950,17 € (88 477,55 € + RAR 20 605 €)

Défense incendie : 58 415,77 € (36 595,77 € + RAR 21 820 €)

Voirie communale : 271 335,42 €

Eclairage public : 10 290,04 €

Aménagements pistes et plantations : 11 026,50 €

Espaces Naturels Sensibles (Barthes de la Nivelle) : 95 591,20 € (39 098,20 € + RAR 56 493 €)

Acquisition matériels divers (souffleuse, tondeuse autoportée, autolaveuse, etc...) : 44 592,14 €

Acquisition matériel transport (véhicule électrique d'occasion) : 12 012 €

Réaménagement de l'aire de jeux à Larre Lore : 33 240,28 €

Fin des travaux de réparation dégâts crues (crués de décembre 2021) : 127 269,28 €

- **Financement des investissements - total des recettes : 5 196 898,75 € en hausse de 104,58 % (2 540 325,82 € en 2024)**

Produits des services du domaine (FCTVA, Taxe Aménagement, Réserves) : 2 606 975,73 € en très forte hausse par rapport à l'année précédente grâce à l'excédent 2024 et aux subventions perçues grâce à l'avancement des travaux de l'école, mais aussi avec la fin des travaux de voirie liés aux intempéries de décembre 2021, les travaux d'aménagement à la bibliothèque, la dotation Amendes de Police et une partie du Fond Vert pour la protection des forêts contre les incendies

Le total des subventions atteint 795 705,63 € (697 045,63 + RAR 98 660) contre 373 790 € en 2024

Emprunt : 1 500 000 € au lieu des 2 499 160,70 € prévus au Budget Primitif + Décision Modificative

Opération sous mandat (remboursement par l'Agglo à la commune pour des travaux de voirie effectués pour son compte) : 133 737,91 €

Amortissements : 159 000 €

Résultat exercice 2025 : résultat global de 933 292,11 €, soit en hausse de 20,97 % par rapport à 2024 (771 536,69 €).

Crédits d'investissement pluriannuels

En décembre 2025, l'autorisation de programme pour le projet de construction d'une nouvelle école a été mise à jour et les crédits de paiement répartis de la manière suivante :

En TTC	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL TTC
Dépenses						
Honoraires, études, travaux, mobiliers (chapitre 21 et 23, opération n°67)	105 339	360 677,38	2 764 072,12	2 906 099,21	1 263 341,31	7 399 529,02
Recettes						
Subventions (Dépt64, DETR, DSIL, CAPB)			242 611	568 700,42	587 384,33	1 398 695,75
Dot. Amendes Police				14 601,99		14 601,99
FCTVA		17 279,81	59 165,52	422 257,31	491 227,83	989 930,47
Autofinancement sur fonds propres	105 339	343 397,57	1 462 295,60	400 539,49	184 729,15	2 496 300,81
Autofinancement sur emprunt			1 000 000	1 500 000	-	2 500 000
TOTAL TTC	105 339	360 677,38	2 764 072,12	2 906 099,21	1 263 341,31	7 399 529,02

Niveau d'endettement de la collectivité

Il y a eu un nouvel emprunt en 2025 dont le capital emprunté s'élève à 1 500 000 €.

Ainsi, la dette en capital de la commune, au 31 décembre 2025, s'élève à un total de 4 713 960,60 €, soit 992,41 €/habitant (4 750 habitants au 1^{er} janvier 2026) et se répartit sur 14 prêts.

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle était de 5 364 623,12 € - 4 004 834,57 € = 1 359 788,55 € pour la Commune d'Ascain au 31/12/2025.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

Elle s'élevait à 1 359 788,55 € - 343 542,43 € = 1 016 246,12 €.

Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute.

Il était de 4 713 960,60 € / 1 359 788,55 € = 3,4667 années au 31 décembre 2025.

Pour information, 15 ans c'est la limite haute, qui marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale, mais qui peut varier selon la typologie d'investissements. La zone dangereuse commence autour de 11-12 années. La capacité de désendettement est l'élément incontournable pour évaluer la situation financière d'une collectivité locale. Cependant, cet indicateur ne peut résumer à lui seul la totalité d'une analyse financière. En effet, une collectivité locale en phase d'investissement et donc d'endettement (ex : première phase d'un programme pluriannuel d'investissement) peut très bien accepter de laisser ce ratio se dégrader sur un ou deux exercices pour le ramener progressivement vers des niveaux acceptables.

Niveau des taux d'imposition en 2025

T.H.	12,52
F.B	28
F.N.B.	24,25

La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est fixée à 60 % depuis janvier 2021.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Nombre d'agents de la commune (en activité au 1^{er} janvier)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Titulaires et stagiaires	39	39	43	42	41	42	41
Apprentis, contractuels	2	2	0	1	1	1	2

Personnel non titulaire : des contrats de courte durée pour les remplacements d'agents en congé maladie dans les écoles.

Saisonniers : 38 (en mois équivalent temps plein) durant l'été, les périodes d'ouverture de la piscine hors été et les vacances scolaires 2024 pour le CLSH.

La masse salariale totale s'élevait à 1 857 639,19 € en 2025 (dont régime indemnitaire : 142 205,26 €)

Principaux ratios de 2025 pour ASCAIN (issus de la maquette comptable)Population totale au 1^{er} janvier 2025 (estimations INSEE) : 4 652 habitants

	Ascain	Moyenne nationale 2023 de la strate
1) Dépenses réelles de fonctionnement/population	852,46	960
2) Recettes réelles de fonctionnement/population	1 153,18	1 179
3) Dépenses d'équipement brut/population	832,82	380
4) Encours de dette/population	1 013,31	726
5) DGF/population	89,45	160
6) Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement en %	46,84	52,7
7) Marge d'autofinancement courant : dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement en %	80,32	87,9
8) Taux d'équipement : dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement en %	72,21	32,3
9) Taux d'endettement : encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement en %	87,87	61,6
10) Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	26,07	

Ascain, le 23 février 2026

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER

